



INFORMATIONS FINANCIERES

En application de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET PRINCIPAL

Le budget de la commune est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune. Le budget de la commune est établi en section de fonctionnement et section d'investissement, tant en recettes qu'en dépenses. Enfin, le budget de la commune est divisé en chapitres et articles dans les conditions qui sont déterminées par décret.

Le budget communal est donc un acte fondamental de la gestion municipale. Il est à la fois un acte de prévision et d'autorisation : de prévision parce qu'il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur l'année à venir et d'autorisation parce qu'il constitue l'acte juridique par lequel la collectivité locale est autorisée à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

1. EQUILIBRE DU BUDGET

Le budget primitif du budget principal au titre de l'exercice 2021 s'équilibre ainsi qu'il suit :

<u>Budget principal Ville M14</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Fonctionnement	11 597 000 €	11 597 000 €
Investissement	4 511 950 €	4 511 950 €

Il n'est pas procédé à la reprise des résultats de l'exercice et des restes à réaliser 2020 sur le budget primitif 2021.

2. RECAPITULATIF PAR CHAPITRE ET OPERATION

Rappel: Le budget principal est voté par chapitre en fonctionnement, et par opération et chapitre en investissement.

Structure du budget primitif

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	BP 2020	BP 2021	Chapitres	BP 2020	BP 2021
011 - Dépenses générales	3 144 860 €	3 193 520 €	013 - Atténuations de charges	80 000 €	80 000 €
012 - Charges de personnel	5 695 840 €	5 814 690 €	70 - Produits de service	599 800 €	654 150 €
65 - Autres charges gestion courante	1 412 200 €	1 427 290 €	73 - Impôts et taxes	8 517 500 €	8 686 430 €
66 - Charges financières	82 000 €	69 000 €	74 - Dotations et participations	1 941 390 €	1 895 840 €
67 - Charges exceptionnelles	69 600 €	27 500 €	75 - Autres produits de gestion	34 070 €	34 050 €
014- Atténuation de charges	10 000 €	- €	76 - Produits financiers	140 €	30 €
			77 - Produits exceptionnels	74 000 €	76 500 €
Total des dépenses réelles	10 414 500 €	10 532 000 €	Total des recettes réelles	11 246 900 €	11 427 000 €
023 - Virement en investissement	330 000 €	165 000 €			
042 - Opérations d'ordre entre section	650 000 €	900 000 €	042 - Opérations d'ordre entre sections	147 600 €	170 000 €
Total des dépenses	11 394 500 €	11 597 000 €	Total des recettes	11 394 500 €	11 597 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	BP 2020	BP 2021	Chapitres	BP 2020	BP 2021
20 - Immobilisations incorporelles	244 400.00 €	163 000.00 €	13 - Subventions d'investissement	25 000 €	246 950 €
204 - Subventions d'équipement	199 300 €	203 300 €	138 - Autres subventions	15 000 €	- €
21 - Immobilisations corporelles	633 534 €	1 275 850 €	16 - Emprunts	650 000 €	1 865 000 €
23 - Immobilisations en cours	1 116 000 €	1 657 800 €	10 - Dotations, fonds divers, réserves	546 000 €	540 000 €
Opération 11 - Maison des associations	165 166 €		024 - Produits de cession	570 000 €	595 000 €
Opération 12 - Equipement culturel		60 000 €	23 - Révision de prix	100 000 €	
Opération 13 - Centre-ville		400 000 €	45 - Investissement sous mandat	5 000 €	
16 - Emprunts	380 000 €	382 000 €			
45 - Investissement sous mandat	5 000 €				
Total des dépenses réelles	2 743 400 €	4 141 950 €	Total des recettes réelles	1 911 000 €	3 246 950 €
040 - Opérations d'ordre entre section	147 600 €	170 000 €	021 - Virement du fonctionnement	330 000 €	165 000 €
041 - Opérations patrimoniales	200 000 €	200 000 €	040 - Opérations d'ordre entre section	650 000 €	900 000 €
Total des dépenses	3 091 000 €	4 511 950 €	Total des recettes	3 091 000 €	4 511 950 €

3. AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Le budget principal comporte deux opérations d'investissement :

OPERATION	Pour mémoire AP votée	Crédits de paiement antérieurs réalisés	Crédits de paiement 2021	Crédits de paiement 2022	Crédits de paiement 2023	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026
OP 12 : Construction d'un équipement culturel	5 000 000 €	0 €	60 000 €	120 000 €	120 000 €	2 120 000 €	2 120 000 €	460 000 €
OP 13 : Réaménagement du centre-ville	5 100 000 €	0 €	400 000 €	60 000 €	2 520 000 €	1 720 000 €	400 000 €	

4. DETTE

L'encours de la dette au 1er janvier 2021 s'élève à 2 435 556.31 €.

Quatre emprunts composent la dette de la ville et se répartissent à hauteur de 89.23 % en taux fixe et 10.77 % en taux variable.

Les annuités prévisionnelles de l'exercice se décomposent comme suit :

- Intérêts de la dette : 63 927 €
- Intérêts courus non échus prévisionnels : - 3 000 €
- Remboursement de capital : 376 964 €

La présente présentation, jointe à la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux accompagne le budget primitif figurant au nombre des pièces annexes remises auxdits conseillers.